



Procès-verbal de l'assemblée générale de l'ACB du mardi
21 mars 2017 à 20h00
Salle du Conseil Général à Saint-Aubin-Sauges

Membres présents :

Mmes et MM. Colette Burgat, Geneviève Jacot, Betty Arm, Monique Bunic, Barbara Dinger, Dragan Bunic, Jean Fehlbaum, Daniel Principi, Alain Ischi, André, Allisson, Daniel Porret, Edgar Weise, Jean-Charles Frieden, Jean Panès, René Mauron et Roland Walter.

Membres excusés :

Mmes et MM. Marion Rollier-Cuche, Dona Vantaggio, Véronique Schumacher, Mouna Walter, Annette Jeanmonod, Elisabeth Michel, Danielle Bourqui-Muller, Gisèle Bianchini, Bernard Schumacher, Jean-Claude Michel, Claude Kempf, Daniel Kramer et Jacques Reift.

Invités présents :

MM. François Del Rio (conseiller communal à Gorgier) et Laurent Affolter (président de l'Association des sociétés locales de la Béroche).

Invités excusés : MM. Bernard Dafflon, Marc Degrauwe, Marc Humbert-Prince, Claude Ribaux, Berthier Perregaux, Adrien Juvet et Frédéric Mérat.

Ordre du jour

1. Adoption du PV du 30 mars 2016
2. Rapport du comité
3. Rapport des vérificateurs des comptes
4. Admissions/démissions
5. Suite des activités de l'ACB, proposition de constitution des Assemblées villageoises
6. Election du comité
7. Divers

Déroulement

1. Adoption du PV du 30 mars 2016

Le PV est adopté sans aucune remarque.

2. Rapport du comité

M. Dragan Bunic ouvre la séance en remerciant les nombreux participants et en refaisant en résumé l'historique de l'ACB depuis sa création en 2012 jusqu'au vote historique de la fusion

de la Grande Béroche décidée par nos 6 Communes le 27 novembre 2016. Le rapport peut être consulté sur le site internet de l'ACB. [Pour voir le PV complet, cliquez ici](#)

3. Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes ont été vérifiés durant la réunion et validés par les vérificateurs. Comme tout l'argent a été transféré sur le compte de Dragan Bunic, responsable de récolte de fonds pour financer la campagne en faveur de la fusion, une décharge lui a été donnée et le reste de l'argent, CHF 101.60, a été donné au caissier Daniel Principi.

4. Admissions/démissions

Une admission : Mme Gisèle Bianchini, de Saint-Aubin. Elle est 96^{ème} membre de l'ACB.

5. Suite des activités de l'ACB, proposition de constitution des Assemblées villageoises

Le comité propose de réfléchir à une mission supplémentaire pour l'ACB, soit la participation à la mise en place des assemblées villageoises prévues par la convention de fusion de la Grande Béroche.

La proposition soulève un large débat et M. François Del Rio, Conseiller Communal et membre du Comité de Fusion de la Grande Béroche, recommande au comité de l'ACB de se mettre au service des futures nouvelles autorités pour cette tâche plutôt que de partir seule dans cette tâche.

Roland Walter, lui, pense que ce n'est plus le travail de l'Association de Citoyens de la Béroche, dont la création avait pour but la fusion des Communes. Or celle-ci étant désormais acceptée, l'ACB ne devrait pas selon lui se lancer dans de nouvelles missions. D'autant plus que Bevaix ne fait pas partie de l'ACB.

Finalement au vote une large majorité accepte que le comité prenne contact avec le CoFus et les nouvelles autorités de la Grande Béroche pour proposer son aide pour cette mise en place.

6. Elections du Comité

Suite à la démission de Marion Rollier-Cuche, le Comité est élu dans une nouvelle composition :

- * Président : M. Dragan Bunic
- * Vice-présidente : Mme Colette Burgat
- * Secrétaire : M. Jean Fehlbaum
- * Caissier : M. Daniel Principi
- * Membres : Mme Geneviève Jacot

Le président remercie publiquement Marion Rollier-Cuche, pour son engagement jusque là et remercie Geneviève d'avoir accepté de reprendre le flambeau.

En outre, Jean Panès est nommé en qualité d'un nouveau suppléant des vérificateurs de comptes.

7. Divers

M. Dragan Bunic propose le lancement d'une pétition en vue de demander le maintien des bureaux de poste à Saint-Aubin et à Bevaix. Les formulaires de récolte de signature sont distribués aux volontaires.

La parole n'étant plus demandée, M. Dragan Bunic remercie tout le monde pour leur participation et clôt la séance à 22h00.

PV : Jean Fehlbaum